

**Commune de Saint Sauveur de Montagut**

**RD 102 PR1+375 : Fermeture et restriction de circulation du 30 Septembre 2024 au 29 Novembre 2024 de 07H30h à 16H30**

Le Teil, le 18 septembre 2024

Le Département de l'Ardèche va réaliser un chantier de réparation d'un mur de soutènement aux abords de la route départementale 102

Les travaux seront réalisés du 30 septembre au 18 octobre EN ROUTE BARREE et du 19 octobre au 29 novembre SOUS CIRCULATION ALTERNÉE AVEC INTERDICTION AUX POIDS LOURDS.

La RD102 sera déviée pour les véhicules légers et les Poids lourds jusqu'à 12 mètres de long

- Pour le sens Saint Sauveur de Montagut, Mézilhac : RD211, RD8, RD152
- Pour le sens Mézilhac, Saint Sauveur de Montagut : RD152, RD8, RD211

Pour les Poids lourds de plus de 12 mètres

- Pour le sens Saint Sauveur de Montagut, Mézilhac : RD120, RD578, RD122, Pour retrouver la RD102
- Pour le sens Mézilhac, Saint Sauveur de Montagut : RD102, RD122, RD578 et RD120 pour arriver à Saint Sauveur.

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.